

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 30 (1993)

Heft: 1147

Artikel: Séparatismes alémaniques

Autor: Pochon, Charles-F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hollande, Suisse et Alcazar

(ag) La visite d'Etat de la reine de Hollande aurait pu avoir un sens plus que protocolaire. De la Suisse allemande aux Pays-Bas, l'on observe des similitudes de tempérament et d'histoire. La Lotharingie, qui au démembrément de l'empire de Charlemagne descendait comme une bande étroite entre France et Allemagne jusqu'en Italie, n'était pas découpée artificiellement. Charles le Téméraire qui voulut la ressusciter à son profit échoua pourtant sur la



Cette image du photographe Grisel montrant la reine Juliana, probablement en compagnie de sa fille Beatrix alors âgée de 10 ans, date de mars 1948. Elle dut être retirée de l'exposition graphique du Comptoir suisse à la demande de l'ambassadeur de Hollande à Berne et du photographe lausannois de Jongh, car elle ne correspondait pas à l'éthique de la famille royale de Hollande.

Séparatismes alémaniques

(cfp) Il y a non seulement en Suisse alémanique une tendance à cultiver l'exception linguistique, mais une tentative, encore embryonnaire, de manifester des spécificités politiques et géographiques nouvelles.

Qui avait pris au sérieux la municipale zurichoise Ursula Koch lorsqu'elle avait rêvé tout haut d'un canton-ville de Zurich ? Peu de monde et pourtant, immédiatement, dans le quartier zurichois de Höngg (20 000 habitants), à l'ouest de l'agglomération, un comité s'est constitué pour réclamer le retour à l'autonomie de cette commune rattachée à la ville en 1934. Une intervention dans la campagne pour l'élection des autorités communales au printemps prochain est envisagée.

A Berne, le faubourg de Bumplitz a fusionné avec Berne en 1919. Ce «quartier VI» de la ville

résistance des Suisses. Dès cette date, début du XVI^e siècle, la Suisse entre définitivement dans une période de stabilité une fois surmontées les déchirures de la Réforme. Les Pays-Bas, au contraire, eurent à conquérir et défendre jusqu'à la Seconde Guerre mondiale leur indépendance contre les impérialismes continentaux espagnol, français, allemand. Outre les liens créés par les grands humanistes (Erasmus remontant le Rhin jusqu'à Bâle, qu'évoqua la reine Beatrix), ce fut certainement au XVIII^e que s'affirme un esprit de (relative) tolérance, qu'exprime dans les deux pays le succès des éditeurs, déjouant la censure et les privilégiés royaux des pays voisins. Même si les discours de réception ne sont pas des textes grand-public, on regrettera que le président de la Confédération n'ait pas saisi cette opportunité pour évoquer la construction par les petites nations de la liberté européenne. Le recrutement des nègres préposés aux grands discours devrait d'urgence être revu à Berne.

Cette part commune de destin européen donne (donnait) un sens au regroupement des forces des compagnies aériennes. Les directeurs de l'aviation, on l'imagine, discutent sur d'autres données que celles de l'humanisme, du protestantisme, de la tolérance. Mais lorsque les données chiffrées ont donné tout ce qu'elles peuvent donner et qu'il faut dépasser un antagonisme, seule une vision historique engage à vouloir la convergence.

Il était bon de laisser les responsables de l'aviation civile s'expliquer entre eux sur leurs alliances et leur recherche de synergie. C'est bien qu'il n'aient pas été bloqués au départ par un veto politique. En revanche le coup d'épaule du dernier effort aurait dû, devrait être politique. Du moins si l'on croit aux rôles des petits pays dans l'Europe du condominium franco-allemand ou l'Europe du triangle Londres-Paris-Bonn. ■

fédérale comptait 33 000 habitants en 1990. Une fête se prépare pour les 75 ans de la fusion. Questionné, le président du comité d'organisation a estimé qu'un vote sur le rattachement à Berne, organisé actuellement, n'aurait pas nécessairement la même issue qu'en 1919. Bumplitz serait une commune autonome comme Köniz, Ittigen, Ostermundigen. Elle pourrait surtout profiter des investissements de la ville centre sans avoir à y contribuer financièrement au prix fort.

Dans le demi-canton de Bâle-Campagne, deux districts, que l'on qualifierait facilement de cartel des «non», ceux de Sissach et de Waldenburg, commencent à s'agiter pour qu'une double majorité soit requise en matière cantonale: celle des districts s'ajoutant à celle des votants. Lorsque le Laufonais sera intégré, il y aura cinq districts dans le canton, mais celui d'Arlesheim, aux portes de la ville de Bâle, groupe plus de la moitié de la population et donc des électeurs du canton. ■